

Boudiaf Mohamed  
 Ben Boulaïd Mostefa  
 Ben Youssef Ben Khedda  
 Ben Bella Ahmed  
 Ben M'Hidi Larbi  
 Bitat Rabah  
 Khider Mohamed  
 Krim Belkacem  
 Lamine Debaghine, Mohamed  
 Mokrane  
 Ouamrane Omar  
 Toufik El-Madani  
 Yazid M'hamed  
 Zighout Youssef

*Membres suppléants :*

Aissa  
 Ben Tobbal Lakhdar, commandant adjoint de la wilaya 2  
 Boussouf Abdelhafid, commandant de la wilaya 5  
 Ben Yahia, Mohamed, ex-président de l'U.G.E.M.A.  
 Dehilès Slimane, commandant adjoint de la wilaya 4  
 Francis Ahmed  
 Mohammedi Saïd, commandant de la wilaya 3  
 Mezhoudi Brahim, commandant adjoint de la wilaya 2  
 Mouloud  
 Mellah Ali, commandant de la wilaya 6  
 Mourad  
 Massas Ahmed  
 Mehri Abdelhamid  
 Saïd  
 Saddek  
 Thaalbi Taïeb  
 Zoubir

b) Le Comité de coordination et d'exécution (C.C.E.) est composé de 5 membres dont les noms sont tenus secrets. Ils ont été choisis parmi les membres du C.N.R.A. qui se trouvent en Algérie. Leur quartier général est quelque part dans un maquis.

c) Les commissions:  
 Les membres des commissions sont désignés par le C.C.E. et sont responsables devant lui.

III. — Rapports F.L.N.-A.L.N. :

- Primauté du politique sur le militaire.
- Dans les P.C., le chef politico-militaire devra veiller à maintenir l'équilibre entre toutes les branches de la révolution.

IV. — Rapports intérieur-extérieur :

- Primauté de l'intérieur sur l'extérieur.